



Vous n'avez pas de médecin traitant ?

La CPTS Val de Vègre ouvre une liste d'attente



Qui peut s'inscrire ?



Toutes les habitants du Val de Sarthe ou de LBN Communauté, SANS médecin traitant déclaré

Comment s'inscrire ?



→ Remplir le questionnaire en ligne, à partir du lien ci-dessous ou en scannant le QR Code.



Les pharmacies peuvent vous aider dans cette démarche.



<https://app.citana.fr/coordination/50450/liste-attente/mt>

*Les médecins qui ont choisi de s'installer sur notre territoire **ne sont pas responsables de la pénurie médicale**. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour améliorer l'accès aux soins.*

L'inscription sur la liste d'attente ne garantit pas l'obtention d'un rendez-vous médical ni la déclaration d'un médecin traitant.

Les demandes sont traitées en fonction des possibilités d'accueil des médecins et des situations déclarées.

Merci de votre compréhension.